

Réf: Dossier N° 037273

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NILOVANE »

Siège social Bingerville, Bingerville, A 50M APRES LE FEU DE
FEH KESSE IMMEUBLE BRYEL, Lot 502, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NILOVANE »

Objet : PROMOTION IMMOBILIERE
TRANSACTION IMMOBILIERE -
GESTION IMMOBILIERE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION - TRAVAUX PUBLICS
AMENAGEMENT FONCIER
FORMATION INTERMEDIATION FINANCIERE -
LEVEE DE
FONDS
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, A 50M APRES LE FEU DE
FEH KESSE IMMEUBLE BRYEL, Lot 502, Ilot 57

Dirigeant(s) : M GAILLARD MICHET DE CHAMPRIS NICOLAS
PAUL PIERRE (COGÉRANT), M BABO IVAN MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03926 du 13/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25367/GTCA/RC/2021 du 13/09/2021

